

AFP, 19 juin 2018

Les sénateurs examinent le texte asile-immigration, les associations mobilisées

Parlement | Immigration | Réfugiés | Manifestation | Gouvernement | Sénat | Migrations
Paris, France | AFP | 19/06/2018 13:57 UTC+2 | mise à jour le 19/06/2018 17:35 UTC+2

ACTUALISE AVEC DEBUT DU DEBAT

par Jean-Louis PREVOST / Véronique MARTINACHE

Les sénateurs ont entamé mardi l'examen du projet de loi asile-immigration, adopté dans la douleur à l'Assemblée, alors que les associations d'aide aux migrants continuent de multiplier les actions pour dénoncer la politique migratoire du gouvernement.

Le texte veut réduire les délais des procédures d'asile, "renforcer" la lutte contre l'immigration irrégulière et "sécuriser le droit au séjour" des étrangers en situation régulière.

S'il est porté par le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, ce dernier n'a pas participé à la discussion générale où il a été remplacé par sa ministre Jacqueline Gourault, ce qu'ont regretté de nombreux orateurs.

"Le ministre Collomb est retenu avec le président de la République à Berlin par un Conseil des ministres franco-allemand à l'agenda duquel est inscrit le défi migratoire", a dit Mme Gourault. "Le contexte politique sur notre continent étant instable, voire critique avec le risque que l'Union européenne se disloque autour de la question de l'immigration, sa présence était indispensable", a-t-elle dit, "il sera devant vous dès demain et pour la suite de vos travaux".

Le projet de loi avait été adopté en première lecture fin avril par les députés après des débats très enflammés, y compris au sein de la majorité. Les Républicains avaient voté contre, déplorant un texte "laxiste". La gauche avait fait de même en dénonçant au contraire un projet de loi "dangereux".